

Le Collectif pour le cadre de vie de Besançon, s'est réuni le 12 juin 2008, suite à la réunion du 6 juin avec Didier Gendraud , adjoint au maire délégué à la Démocratie participative et à la citoyenneté.

Les associations composant ce Collectif ont décidé de participer aux travaux du conseil de leur quartier dans le cadre des nouvelles possibilités que devraient offrir la nouvelle Charte de ces conseils. Le Collectif demande également (voir courrier ci-joint) qu'il soit créé un lieu de concertation où il pourrait être discuté de l'ensemble des problèmes du cadre de vie de la ville de Besançon.

Le Collectif se réunira de nouveau en septembre 2008 dans le but de mieux se structurer et de pouvoir accueillir de nouveaux collectifs d'habitants.

Collectif pour le Cadre de Vie de Besançon

Monsieur le Maire
MAIRIE
2 rue Mègevand
25000 BESANCON

Besançon, le 15 juin 2008

Objet : notre Rendez-vous du 6 juin avec Didier Gendraud et Mireille Tilagone

Monsieur le Maire,

Comme annoncé dans votre courrier du 30/05, Didier Gendraud et Mireille Tilagone nous ont reçus le 06 juin dernier, et nous vous en remercions.

Nous tenons à vous transmettre notre satisfaction quant à ce premier entretien. Nous avons en effet apprécié les informations données par vos collaborateurs, leur souci de transparence, et leur volonté de tenter de nous associer. Nous avons pu également évaluer leur réel engagement, et leur envie de faire évoluer la démocratie participative. Nous venons du reste de leur envoyer un mail les remerciant de leur accueil.

Didier Gendraud nous a exposé sa priorité, à savoir la refonte de la charte des **Conseils de Quartier**, nous précisant les nouveaux modes de recrutement des conseillers, et notamment l'éligibilité des Associations de Quartier.

Nous en avons pris bonne note, et nous ne **manquerons pas, chacun dans notre quartier, de nous rapprocher du Conseil dont nous relevons**. Même si les associations ne seront représentées que pour un quart des membres, alors que les individuels représenteront la moitié, nous candidaterons. Nous espérons pouvoir nous y exprimer. Nous souhaitons en effet que les Conseils deviennent de véritables organes de consultation des habitants, où les projets n'arriveront plus déjà ficelés, mais seront réellement soumis à concertation.

.../

.../

Au-delà de ces instances de proximité, **quelle pourrait être la ou les structures susceptibles d'accueillir une délégation de notre Collectif Cadre de Vie dans sa globalité**, sachant que certaines questions débattues sont transversales. Nous avons à peine effleuré le 6 juin dernier avec vos collaborateurs la possibilité de rejoindre le Conseil de Développement Participatif de la CAGB. D'autres modes de participation des habitants existent peut-être, ou restent à créer ? Didier Gendraud nous a promis d'y réfléchir et d'en référer auprès de vous.

Désireux de poursuivre le dialogue, **nous restons dans l'attente d'autres rencontres**, afin de bâtir ensemble les outils d'expression et de concertation, permettant de prendre en compte les questions que se posent vos administrés dans les quartiers que nous représentons, et relatives à leur Cadre de Vie.

Vous remerciant de votre écoute, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

JC Goudot E. Daclin L. Bourgeois-Jeanneret J. Boudal R. Guérin
Chaprais Les Vaites Les Montboucons Montrapon Mouras

Adresse : Liliane Bourgeois-Jeanneret – 42, rue François Arago – 25000 Besançon
Tél/Fax 03 81 50 65 61 - Portable : 06 21 21 74 00 – lilijeann@wanadoo.fr